

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2017

Le vingt-deux mai deux mil dix-sept, une convocation individuelle a été adressée à chacun des membres du Conseil Municipal, à l'effet de se réunir en séance publique, le lundi 29 mai 2017.

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique dans la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Loïc TRIDEAU, Maire.

ORDRE DU JOUR :

- ▶ **Emploi contrat unique d'insertion.**
 - **Renouvellement.**
- ▶ **Groupement de commandes.**
 - **Transports piscine pour les écoles.**
- ▶ **Subvention OGEC 2017**

Questions diverses

Etaient présents :

M. TRIDEAU Loïc, Mme DE PASQUALE Mireille, M. GUEHERY Alain, Mme SURUT Brigitte, M. PAUZAT Laurent, Mme GOUET Thérèse, M. DECARPES Gérard, M. LAMARGOT Laurent, M. BODEREAU Emmanuel, Mme ANDRE Audrey, Mme GUILLOU Laurence, Mme LE BIHAN Stéphanie, M. DESLANDES Patrick, M. ESNAULT Joël, Mme DUPUY Katia, Mme GASNIER Séverine, M. TAYSSE Stéphane.

Etaient absents excusés : Mme GOURDIN Séverine, M. FREULON Jean-Noël.

Secrétaire de séance : Mme GUILLOU Laurence.

Pouvoirs :

Mme GOURDIN Séverine a donné pouvoir à Mme GUILLOU Laurence.
M. FREULON Jean-Noël a donné pouvoir à M. LAMARGOT Laurent.

Le procès-verbal de la réunion du 27 avril 2017 n'appelant aucune observation, est adopté à l'unanimité. Les conseillers présents signent le registre des procès-verbaux.

CONTRAT CUI. Renouvellement.

Délibération 2017-28

Suite au recrutement d'un Contrat unique d'insertion le 6 juin 2016 pour une durée de 1an.
Le Conseil Municipal décide de prolonger ce contrat pour une durée de 1 an.
Soit du 6 juin 2017 au 5 juin 2018 à raison de 20 heures par semaine et aux mêmes horaires.

VOTE : Unanimité.

**TRANSPORT DES ELEVES VERS LES PISCINES ;
Convention pour la mise en place d'un groupement de commandes.**

Délibération 2017-29

La commune de SPAY va reprendre la coordination du groupement de commandes pour 3 ans soit de juillet 2017 à juillet 2020.

Chaque commune sera libre de se retirer du groupement à la fin de chaque année scolaire.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention pour le groupement de commandes avec la commune de SPAY et désigne M. GUEHERY Alain comme membre de la commission d'appel d'offres du groupement.

VOTE : Unanimité.

SUBVENTION OGEC 2017.

Délibération 2017-30

Au vu du relevé des dépenses de fonctionnement de l'Ecole publique pour l'année 2016, le cout par élève du primaire est de 364.11 €

Le nombre d'élèves de l'école Saint Charles (primaires résidant dans la commune), est de 12.

Il est proposé d'allouer pour l'année 2017 à l'OGEC de l'école Saint Charles une participation de 3988.33 €.

12 élèves x 364.11 € =	4369.32 €
Participation aux transports piscine :	380.99 €
Total subvention OGEC :	3988.33 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité.

- APPROUVE l'allocation de la subvention OGEC pour un montant de 3988.33 €
- PRECISE que la dépense sera inscrite au compte 6558 du budget primitif 2017.

QUESTIONS DIVERSES**Rentrée scolaire septembre 2017.**

Mme DE PASQUALE Mireille fait savoir au Conseil Municipal que les dossiers d'inscriptions pour la prochaine rentrée « restaurant scolaire, garderie périscolaire et TAP » sont en préparation.

Le PEDT doit être réactualisé. Il sera revu en commission jeunesse.

Mme SURUT Brigitte informe le Conseil Municipal que des jardinières ont été installées à l'ancienne cantine et devant la Mairie.

Le nouveau planning de fermeture du city stade a été remis à chaque conseiller.

Le feu d'artifice aura lieu le 1 juillet 2017 à 11h.

Communauté de Communes du Val de Sarthe. Commission Culture.

M. LAMARGOT Laurent fait part au Conseil Municipal qu'une visite à l'école de musique de la Suze a eu lieu. Ce bâtiment n'est pas du tout adapté pour ces activités.
Des spectacles itinérants auront lieu dans les communes à partir du 17 juillet jusqu'au 22 juillet 2017.

Formation extincteurs.

M. BODEREAU Emmanuel informe le Conseil Municipal qu'une formation pour les extincteurs est programmée le 11 juillet 2017 de 9h à 12h.
12 agents communaux y participeront.
Deux défibrillateurs ont été commandés. 1 pour la Maison du temps libre et 1 près de l'église.

Association culturelle cantonale. Rallye

Mme GOUET Thérèse fait part aux Conseillers que 250 personnes ont assistés au Rallye.
Les subventions demandées par les Associations recevront une notification en juillet 2017.

La séance est levée à 21h30.